

# L'ECHO DES CALANQUES



1er mars 1996

L.S.S.N. : 1251-3741

Numéro 7

## EDITORIAL

Au mois de juin dernier, une nouvelle équipe municipale a été mise en place, elle aura la charge de préparer la cité phocéenne à aborder l'an 2000.

Dans cette perspective, il est évident que le site classé des Calanques est un atout majeur pour le développement durable de Marseille. La prise de conscience très forte de la valeur du site en tant qu'espace naturel a abouti à un consensus : le schéma cadre, proposé par les partenaires institutionnels, a rejoint l'opinion des très nombreuses associations représentant plus d'un demi-million de membres, ayant encouragé UCL depuis ses débuts, et des milliers de personnes ayant signé une pétition pour la création d'un Parc National.

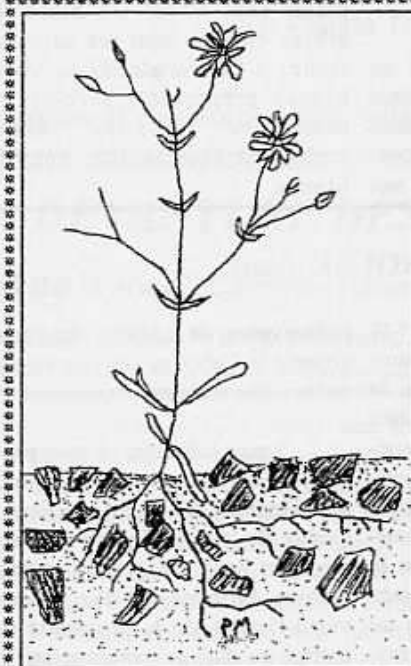
Les objectifs pour le massif et les impératifs de gestion de celui-ci sont donc très clairement identifiables : un organisme de gestion globale du site doit être mis en place de façon urgente et l'idée d'un Parc Naturel Régional, totalement inadapté, doit être abandonnée.

Jamais la conjoncture n'a été aussi favorable à la prise de décision qui s'impose pour assurer la sauvegarde et la pérennité d'un des plus beaux fleurons de notre patrimoine national.

Henry Augier  
Président d'UCL



## LE MONDE DES CALANQUES



La "Gouffela arenarioides", ou "herbe à Gouffé", une des grandes raretés de la flore provençale.

### L'Herbe à Gouffé vous dit : "Respectez les éboulis"

Les Marseillais connaissent tous le cours Gouffé, proche de la place Castellane... Bien peu, par contre, savent qu'existe dans les collines marseillaises une ... "herbe à Gouffé".

Pourquoi choisir, pour l'Écho des Calanques, une petite plante (5 à 15 cm) à tige gracile, à feuilles très étroites et linéaires, et dont les fleurs minuscules (1/2 cm) à pétales étroits, sont peu visibles, et d'autant moins visibles que leur couleur blanche se confond avec celle des cailloux calcaires des éboulis et lappiaz-éboulex qu'elle fréquente?

Une simple herbe, qui passe inaperçue et ne vit que huit à neuf mois sur douze (novembre-décembre à juillet-août) ?

(Suite page 3)

Article de J-C Gaudin paru dans le Méridional du vendredi 13 février 1981 :

### LE CABOT ET LA PANOUSE : DES FRONTIÈRES "DOUCES" A RESPECTER

Il est surprenant de voir l'actualité de ce texte qui date maintenant de plus de 15 ans!

Le Cabot et peut-être encore plus la Panouse constituent l'exemple même de ces quartiers où, progressivement, la ville s'efface pour laisser place à la nature. En effet à la Panouse, comme à la Cayolle, Vaufrèges, Château Gombert ou Saint-Menet, la cité s'imbrique dans la campagne ou la pinède.

Ces zones charnières, sous la pression urbaine, grignotent peu à

peu le site environnant et des limites extrêmes de la cité deviennent partie intégrante de l'agglomération comme cela fut le cas, ces dernières années, des noyaux villageois traditionnels de Mazargues, de Saint Julien ou du Merlan.

Ce processus est souvent irréversible. Aussi il convient de le contrôler avec rigueur.

(Suite page 2)

## 80 000 ARBRES PLANTÉS A CE JOUR SUR STE-VICTOIRE

Article de l'ARPCV

*Tous les maux n'ont pas les mêmes remèdes, le massif de la Sainte-Victoire n'est pas celui des Calanques, et réciproquement.*

L'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire (A.R.P.C.V) participe depuis 1986 à la réhabilitation de la montagne Sainte-Victoire. Le dimanche 19 novembre 1995 nous avons planté 5 000 arbres sur la commune de Puyloubier sur 5 hectares environ.

Dans un premier temps un broyage des rémanents a été effectué en respectant les rejets de chênes blancs et de chênes verts. Un sous-solage a suivi pour permettre aux

plants de puiser en profondeur l'eau dont ils ont besoin.

Les espèces indigènes choisies, composées essentiellement de feuillus proviennent d'une pépinière méditerranéenne. Les graines font l'objet d'un choix méticuleux et les plants sont élevés sur place. Les arbres choisis sont les suivants : frênes à fleurs, glands de chênes blancs prégermés, sorbiers domestiques, alisiers blancs, érables de Montpellier, peupliers blancs.

La plantation est dense pour permettre à la forêt d'être rapidement autodéfendable. En effet au bout d'une dizaine d'années le soleil ne doit plus pénétrer au sol empêchant ainsi les plantes inflammables (argéas) de se développer. Un arrosage est effectué seulement le jour de la plantation. Un "akiplant" protège le plant du soleil, du vent, les premières années et permet de conserver la rosée de l'été. Il permet d'éviter le traumatisme de la transplantation. C'est une des clés de la réussite. On peut estimer à plus de 80 % le taux de reprise sur 8 ans.

## LE CABOT ET LA PANOUSE (suite)

Il ne faut pas que Marseille se transforme en une mégalopole anonyme et sans âme. Au contraire, le développement urbain doit viser avant tout à préserver l'environnement et la spécificité des quartiers. L'éventuelle implantation de grands ensembles d'habitations dans un quartier comme la Panouse détruirait le site à tout jamais. Heureusement, rien de tel pour l'heure n'est prévu au P.O.S. (NDLR : il s'agit de la révision du P.O.S. de 1981).

Au-delà de l'absolue nécessité de préserver ces zones frontalières où s'est instauré un équilibre harmonieux mais fragile, l'existence d'un quartier comme la Panouse, et il en existe de nombreux sites semblables à la périphérie de notre ville, peut conduire à une réflexion plus profonde.

Les Français confrontés aujourd'hui aux difficultés croissantes d'une crise économique mondiale, semblent commencer à penser que la qualité de la vie est un luxe dont une société en crise doit apprendre à se passer.

Cette précipitation à brûler ce qui fut la vérité hier ne résiste pas à

l'observation de la réalité. La Panouse comme le Cabot ne peuvent être assimilés à des secteurs résidentiels.

Leurs habitants ne sont pas des privilégiés. Pourtant il existe incontestablement dans ces quartiers une qualité de vie que l'on ne trouve que rarement dans une grande métropole urbaine. Proviennent-elle d'un rythme de vie différent, de la proximité de la colline ou d'un isolement relatif ? Ce qui est certain c'est que la qualité de la vie n'est pas engendrée par un luxe ou des richesses dont seuls quelques privilégiés pourraient bénéficier.

J'espère que le Cabot et la Panouse resteront longtemps ces zones refuges, ces frontières douces, où la cité s'achève sans agresser l'environnement.

Ayons la sagesse de sauvegarder et même de multiplier ces secteurs de transition. Il existe assez de sites à Marseille où les tours de béton ont asphyxié les arbres pour choisir maintenant de laisser les arbres oxygéner les rues.

Jean-Claude Gaudin  
Député des Bouches-du-Rhône

Trois cent cinquante personnes ont participé à cette manifestation (les Amis de la Nature région PACA et de Tübingen en Allemagne, les élèves de l'École Militaire d'Aix, les salariés de la SGS THOMSON, le Rotary-Club de Gardanne en Pays d'Aix, etc...).

Nous avons planté 80 000 arbres à ce jour.

Par ailleurs l'association reçoit des scolaires sur le site au travers de deux outils qu'elle a mis en place : le sentier botanique de Saint-Ser et le sentier de découverte Bibémus, Zola, le Tholonet. Des ouvrages pédagogiques les concernant doivent voir le jour en 1996.

Nous négocions aussi l'achat de 20 hectares au pied de Sainte-Victoire afin de créer un arboretum méditerranéen.

Voilà quelques-uns des axes de développement de l'Association qui demande beaucoup de travail mais qui donne aussi de nombreuses satisfactions.

Jean-Pierre Mattalia  
Président de l'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle-Sainte-Victoire



## PROJETS



### - Assemblée Générale d'U.C.L.:

18 mars 96

### - Opération "Calanques propres":

24 mars 96

sous l'égide du Ministère de l'Environnement.  
Pour tout renseignement : ☎ 91.26.91.33.

L'affiche jointe à l'Écho est à dupliquer et à diffuser. Merci.

### - Jour de la Terre :

22 avril 96

### - Soirées Thématiques :

École d'Architecture de Marseille-Luminy.

26 avril 96

- "Les Calanques : des calcaires dans la mer", par Gérard Guieu, professeur émérite à l'Université de Provence.

14 juin 96

- "Les Calanques au XIX<sup>ème</sup> siècle", par Claude Thomas, historien.

- Reprise des soirées thématiques et des sorties spécialisées à l'automne.



## A LA DEVANTURE DES LIBRAIRIES

"14 promenades au bord de la mer", Catherine Rétoré. Ed. Jeanne Laffitte. 1995.

"Les sentiers des Calanques", Jean-François Devaud. Glénat Éditeur. 1991.

### L'HERBE A GOUFFE

(suite)

La flore des Calanques, riche de quelque 900 espèces, nous offre de grands arbres, pins ou chênes, de magnifiques arbustes, Coronille ou Bruyère à bouquet, des plantes spectaculaires, Astragale et genêt épineux, ou parasites... Il y avait donc le choix!

Eh bien !... tout simplement parce que notre "herbe à Gouffé" est une des grandes raretés de la flore provençale et aussi mondiale : elle n'est connue, en effet, qu'entre Marseille et Toulon et ne dépasse pas, vers le Nord, la crête de la Sainte Baume.

Où la trouver ? Tout simplement... dans les éboulis et les lappiaz ébouleux. Ces milieux ingrats, mobiles, pauvres en terre, lui conviennent très bien car elle possède des caractères "adaptés" : un système racinaire bien développé, grand explorateur dans les trois dimensions ; passant l'été à l'état de graines, elle échappe de ce fait à la surchauffe des cailloux et à la sécheresse de la terre et de l'air.

Fleur la plus "rare" des Calanques, elle s'y trouve cependant en nombreuses colonies de plusieurs dizaines d'individus. Elle n'a été identifiée qu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle et "dédiée" au botaniste Gouffé De La Cour, créateur puis directeur du Jardin Botanique de Marseille. Elle fut officiellement nommée *Gouffea arenarioides* par Robillard et Castagne, botanistes contemporains de Gouffé, puis, récemment rebaptisée *Arenaria Provincialis* par Chetter et Halliday, elle est redevenue *Gouffea arenarioides* D.C., en application des règles internationales de nomenclature botanique.

Son nom français officiel est "Sabline de Provence" dans la liste officielle des espèces protégées à l'échelon national (loi du 10 juillet 1976 ; arrêté du 20 janvier 1982 revu en août 1995).

Au plan international, elle figure en Annexe I de la Convention de Berne (1979) ainsi que parmi les espèces prioritaires au titre de la Directive Européenne du 21 mai 1992 (dite Directive Habitats-Faune-Flore), qui classe même son habitat (les éboulis) comme

"zone spéciale de conservation" : il faut donc faire un grand effort pour respecter cette plante.

Alors amis randonneurs, ne dévalons pas inutilement les éboulis...

Paul Moutte  
Maître de Conférences  
Université de Provence



Vous pouvez vous procurer cette cassette en vous référant à UCL, en écrivant à TFI.

## LES ACTIVITÉS D'UCL

### CONTACTS AVEC LA MUNICIPALITE

Un échange de vues fructueux avec Monsieur Assante, Conseiller Municipal, délégué à l'écologie et aux espaces naturels a eu lieu.

UCL participe aussi aux CICA (Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) des mairies de Bagatelle et de Maison Blanche, dont dépendent les Calanques (8ème et 9ème arrondissements).

### LES NOUVEAUX DOSSIERS D'UCL

Destinés à dénoncer les atteintes flagrantes au site classé, ils reposent sur des enquêtes argumentées, avec des reportages photographiques et sont adressés aux Ministères, DIREN, Préfecture, Mairie de Marseille, D.D.E.

**Calanque d'En Vau** : inventaire des nuisances terrestres et marines

**La Panouse** : dossier constitué par le C.I.Q. de La Panouse, dénonçant la construction d'une route, sans aucune autorisation, qui traverse un "Espace Boisé Classé" dans le site classé.

**Etablissement de La Maronaise** : quartier des Goudes : dossier constitué en collaboration avec la Société des Excursionnistes Marseillais mettant en évidence le cumul d'infractions de cet établissement.

### DOSSIERS PRECEDENTS : Bilan

**Constructions illicites au Devenson** : après un procès verbal de l'ONF, on attend la décision du parquet pour que l'ONF les détruise.

**Massalia Paint Ball** : Le site est fermé.

**Excès d'aménagement des chemins** : excus

**Z.A.C. du Baou de Sormiou** : UCL a été partiellement suivi par le commissaire enquêteur.

**Le Casse de Vaufrèges** : en cours.

**Musée de la Faïence, Parc Pastre** : dossier constitué par l'Alliance Écologique Européenne : les menaces ont été supprimées. Un petit train assure la liaison de la route au Musée.

**Calanque de Port Miou, Carrière Solvay** : dossier constitué par l'association Naturoscope pour l'amélioration du site.

### ACTIONS D'ÉDUCATION, D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

**Lycée Antonin-Artaud** : suite à un exposé d'UCL sur les Calanques, Melles V. Fontaine, L. Brancato, S. Bourdelle, élèves de ce lycée, ont présenté le sujet "Le site classé des Calanques" au "Bac communication". Elles ont également sensibilisé les autres élèves aux nuisances subies par le site. Bravo au Lycée A Artaud.

**Jours de la Terre** (21 & 22 avril 95) : Animation de deux stands.

### Journées de l'environnement :

#### Opération "Calanques Propres"

(11 juin 95) : avec la participation de la Ville de Marseille, de l'Office National des Forêts, du Bataillon des Marins Pompiers, du C.I.Q. de Callelongue, du Club de Plongée de la Mutuelle des Sports, de Décathlon et de Casanis. Cette opération a mobilisé un millier de personnes. Merci à tous.

#### Fête de la nature à Beurecueil

(9 juin 95) : organisée par l'ARPCV, animation d'un stand.

**Union Nautique de Sormiou** (8 juillet 95) : animation d'une soirée en plein air à Sormiou sur la pollution marine et les problèmes de la plaisance dans la Calanque, et sur la station d'épuration de Marseille.

**Faculté d'Economie d'Aix** (15 décembre 95) : Conférence sur "L'environnement littoral : Politique et acteurs. Exemple monographique d'un site naturel et sauvage : les Calanques" pour les étudiants du CEDERS.

**Course de l'Europe** escale à Marseille (2 juin 95) : UCL et Laurent Bourgnon ont présenté sur le "Marseillois", ancré devant la Mairie de Marseille, un diaporama sur les Calanques à une quarantaine d'écoliers enthousiastes de la maternelle de St-Vincent-de-Paul (Marseille) et du CM1 de St-Stanislas (Cannes). Merci à Laurent.

### SOIRÉES THÉMATIQUES

**"La grotte Cosquer et la préhistoire des Calanques"** (24 novembre 95) : projection de diapositives et débats conduits par Henry Cosquer l'inventeur et Jean Courtin préhistorien, Directeur de Recherche au CNRS.

**"Vivre sous la mer les maisons sous-marines du Commandant Cousteau"** (8 février 95) : animée par Claude Wesly et Albert Falco, premiers océanographes, avec projection de deux films.

### VISITES GUIDÉES DE DÉCOUVERTE DES CALANQUES

**"Écologie générale et littorale du massif de Marseilleveyre"** (21 juin 95), par Alain Couzret.

**"Géologie des Calanques"** (18 mars et 3 juin 95), par Gérard Guieu.

### TRAVAUX SCIENTIFIQUES

**Calanque d'En Vau** : étude sur l'état des peuplements terrestres et marins par Paul Moutte et Henry Augier.

### COLLABORATIONS

**Collectif "Qualité de la vie à Marseille"** : réunissant plus de 30 associations, il a été formé à l'occasion des élections municipales. Il avait pour mission de faire des propositions aux candidats concernant l'environnement et la qualité de la vie de notre ville. Le groupe a demandé que les futurs élus soient à l'écoute des associations et des C.I.Q. UCL a participé à cette initiative.

**L'Office National des Forêts** a sollicité l'avis du Conseil Scientifique, Juridique et de Gestion d'UCL pour le plan de gestion des terrains gérés par l'Office, ainsi que pour son projet de mise en place d'une réserve biologique domaniale à La Gardiole.

**ASPROMAR**<sup>(1)</sup> : une collaboration fructueuse a été amorcée avec cette association au sujet des nuisances engendrées par les scooters de mer dans les Calanques.

**Affaires Maritimes** (8 juin 95) : le groupe de travail réuni par les Affaires Maritimes sur les problèmes de gestion de la mer en saison estivale a été élargi au CERIMER<sup>(2)</sup> et à UCL.

<sup>(1)</sup> Association pour la protection du littoral méditerranéen.

<sup>(2)</sup> Centre d'Études, de Recherches et d'Informations sur la MER.